

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025

SIVOM de Villefranche-sur-Mer

BEAULIEU
L'ESPRIT CÔTE D'AZUR
SUR MER

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

LE PÔLE EDUCATIF ET CULTUREL PROJET DE LA MEDIATHEQUE DE BEAULIEU-SUR-MER



Avril 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE

Reçu le 15/04/2025

Préambule

La médiathèque intercommunale du SIVOM de Villefranche-sur-Mer s'est engagée en 2024 dans une grande mutation afin de maintenir et de développer son attractivité auprès de la population et sur le territoire. Même si elle dispose d'atouts indéniables comme son implication auprès des publics scolaires, une équipe de professionnels formés, des collections variées et régulièrement renouvelées et un programme d'animations à destination d'un large public, elle poursuit aujourd'hui un ambitieux projet d'évolution de la Lecture publique sur le territoire.

Avec l'aval du Conseil syndical, le soutien de la DRAC et de la Médiathèque départementale des Alpes maritimes, la médiathèque a lancé en 2023 un diagnostic de territoire mettant en lumière les atouts et les faiblesses du service de la lecture publique sur le territoire ainsi que les orientations qui en découlent.

Dans le même temps, la commune de Beaulieu-sur-Mer posait les éléments de sa réflexion sur la rénovation de son pôle scolaire pour aboutir au projet ambitieux et structuré de regrouper tous les acteurs éducatifs -de la petite enfance jusqu'au 3^e cycle – dans le même périmètre, d'y adjoindre un parking et une médiathèque destinée à accueillir tous les publics, dans un quartier ouvert sur un centre-ville accessible et animé. Porteuse du projet, la commune a souhaité, dans le cadre de la délégation de la compétence Lecture Publique au SIVOM de Villefranche-sur-Mer, confier le fonctionnement de la future médiathèque au réseau intercommunal.

Le projet culturel, scientifique éducatif et social (PCSES) a été élaboré avec l'objectif de mettre en œuvre les orientations du diagnostic pour structurer, moderniser et rendre visible le réseau, diversifier l'offre de services à destination des habitants, faire évoluer l'organisation de la médiathèque intercommunale au service du projet de Beaulieu-sur-Mer et rendre ses actions éligibles aux subventions nationales et locales.

A la suite d'une présentation générale du territoire, du service et de ses objectifs, le présent document montrera comment ces objectifs seront mis en action à Beaulieu-sur-Mer, avec la création par la commune d'une nouvelle médiathèque de 300 m², qui viendra rejoindre le réseau en 2027.

Sommaire

I. Les attendus du PCSES	2
II Le territoire - Bilan descriptif de l'existant	3
III Le projet de modernisation du réseau	12
IV La Médiathèque de Beaulieu-sur-Mer	14

AR Prefecture LES ATTENDUS DU PCSES

006-210600110-20250408-080425_13-DE

Reçu le 15/04/2025

DEFINITION ET OBJECTIFS DU PCSES

Le projet culturel et scientifique (PCSES) détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement propre dans un territoire. Le PCSES d'une bibliothèque, outil de pilotage et de gestion, définit les grandes orientations et les stratégies de la bibliothèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique.

Le PCSES répond à cinq objectifs :

- Penser le projet pour répondre aux attentes des habitants
- fédérer le projet de service avec et entre les acteurs internes à la collectivité (élus, agents du service public) et externes (DRAC, Région, Intercommunalité) et également en concertation avec les publics
- analyser les forces et les faiblesses des bibliothèques aujourd'hui
- concevoir les objectifs culturels, sociaux, éducatifs et scientifiques du service médiathèques
- définir les outils de mise en œuvre

CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Actualisation du projet de lecture publique, à partir du Diagnostic de territoire élaboré en 2023 pour le SIVOM de Villefranche-sur-Mer s'appuyant sur un fonctionnement en réseau de 4 bibliothèques et induisant de fait la mise en œuvre d'un plan de création d'un nouveau site et de rénovation des équipements en fonctionnement. Pour étayer ce projet, le service Médiathèque a conçu et rédigé un Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social. Ce document entend définir les grandes orientations pour l'évolution de la lecture publique sur le territoire du SIVOM pour une durée de 4 ans. (2024-2027)

MISSIONS ET ÉVOLUTION DES BIBLIOTHÈQUES

Missions des bibliothèques

Une bibliothèque est un équipement fondamental dans la vie communale et intercommunale. Elle joue un rôle de premier plan dans l'accès de tous à la culture et à l'information. Elle a pour mission de développer l'accès au savoir pour tous, de favoriser l'intégration de nouveaux publics. Elle se doit d'être tournée vers les habitants en faisant en sorte que ses objectifs et son fonctionnement soient en corrélation avec les besoins et les attentes de la population.

Au croisement des politiques culturelles, sociales, éducatives, les bibliothèques ont le rôle d'assurer une sélection de contenus avec des critères d'objectivité, d'impartialité, de pluralité d'opinion et d'assurer la médiation de ces contenus auprès des publics. Elles permettent aux citoyens d'avoir accès gratuitement, facilement et librement à la culture, à l'éducation et au numérique. Ce sont des lieux d'information, de formation, de découverte, et d'émancipation, et les uniques lieux où l'accueil est qualifié d'inconditionnel.

La bibliothèque est un équipement culturel grand public de proximité. Son objectif est d'élargir son offre, au-delà du seul champ culturel.

Les bibliothèques restent le premier lieu culturel de proximité, devenant aussi des lieux de rencontres sociales, de sensibilisation aux pratiques culturelles, des relais d'informations culturelles et des lieux de services. Aujourd'hui, 76 % des Français estiment que les bibliothèques sont utiles à tous et 25 % utilisent régulièrement leurs services.

LES ATTENDUS DU PCSES

Évolution des bibliothèques

Longtemps dévolues à la conservation des documents et à la constitution de collections, les bibliothèques se sont développées dans le courant du XXe siècle autour de la mise à disposition, la valorisation et le prêt de documents auprès d'un large public.

Depuis les années 90, avec le développement des médias de masse, se sont développées les démarches d'action culturelle aux fins de renforcer la sensibilisation à la lecture, celle-ci étant désormais « concurrencée » par des formes plus diversifiées de pratiques culturelles et distractives. Les technologies en constantes évolution ont poussé les bibliothèques à s'adapter à ce nouvel environnement, notamment à l'immédiateté des informations et la dématérialisation des œuvres.

L'accès facile et permanent à une multitude d'informations promeut la valeur ajoutée du territoire, la connaissance fine des mécanismes de l'information et de la recherche documentaire et la capacité de comprendre les besoins et attentes des usagers. Aujourd'hui la profession centre ses activités sur les besoins des utilisateurs, au-delà de l'accès aux documents.

TEXTES DE RÉFÉRENCES

L'action des bibliothèques s'inscrit dans le cadre fixé par la LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 dite Loi Robert, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

II LE TERRITOIRE - BILAN DESCRIPTIF DE L'EXISTANT

Cette présentation synthétise les données du diagnostic de territoire élaboré en 2023 pour le SIVOM de Villefranche-sur-Mer.

PORTRAIT GEOGRAPHIQUE

Longtemps appelé « Pays des trois corniches », le territoire est composé de **6 communes** : Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Beaulieu-sur-Mer et Cap d'Ail sont bordés par le littoral, tandis qu'Eze et La Turbie dominent sur les collines, au total les six communes accueillent **20 040 habitant.e.s** (données INSEE 2019).

Une double polarité autour de Nice et de Monaco

De nombreux actifs du territoire qui travaillent dans la métropole de Nice ou à Monaco. A La Turbie par exemple, 75% de la population active travaille à Monaco.

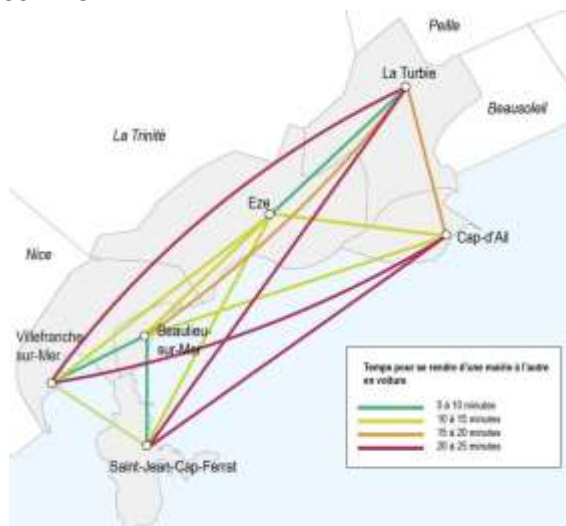
Des communes aux **identités différentes**, ce qui invite à la circulation sur le territoire

Cap d'Ail et Villefranche-sur-Mer concentrent près de la moitié de la population du SIVOM mais seule Beaulieu-sur-Mer dispose d'un cinéma, d'un collège ...

Les usages des communes varient : Saint-Jean-Cap-Ferrat rayonne pour son offre de loisirs et compte davantage de résidences secondaires, La Turbie et Beaulieu-sur-Mer rayonnent pour ses commerces de proximité et est plus un village où l'on vit au quotidien.

Une géographie et des difficultés de transports qui **limitent la mobilité** d'une commune à l'autre, bien que celles-ci soient très proches géographiquement

Des communes géographiquement structurées en différentes corniches, notamment pour les communes de Villefranche-sur-Mer, Eze et Cap-d'Ail : des « niveaux » difficilement reliés entre eux, ce qui a comme conséquence d'une part de rendre **difficile la circulation d'une corniche à l'autre**, d'autre part de disposer pour ces communes d'un « **centre-ville** », à l'exception toutefois de Beaulieu-sur-Mer.



Le réseau de **transport en commun** ne permet pas de circuler de manière fluide sur l'ensemble du territoire, et, pour les **personnes véhiculées** (81% des ménages de Villefranche-sur-Mer disposent d'au moins une voiture en 2019, 78% à Cap d'Ail), les routes sont souvent « congestionnées ». De plus, les possibilités de stationnement dans les communes, y compris à proximité des bibliothèques, sont limitées.

006-216601-0-20250416-0180-125-13 DE
Reçu le 15/04/2025

L'enjeu d'équité territoriale, d'accessibilité physique et de mobilité des publics à prendre en compte dans l'offre et ses modalités d'accès

PORTRAIT DEMOGRAPHIQUE

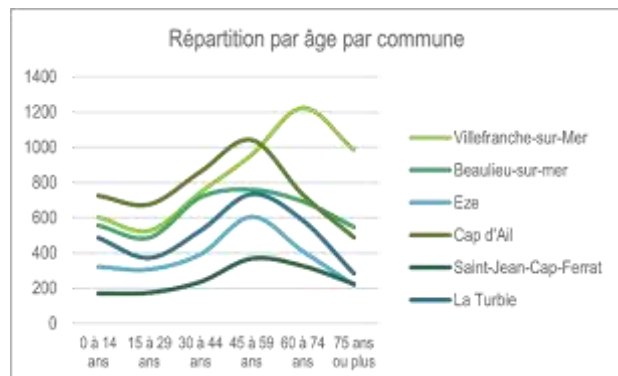
Une population décroissante

Un taux de variation de la population moyen négatif entre 2013 et 2019. A part Beaulieu-sur-Mer, toutes les communes ont perdu des habitants depuis 2013.

Si l'ensemble des communes dénombrent davantage de décès que de naissances sur la période, le taux négatif est essentiellement dû aux départs d'habitant.e.s en-dehors du territoire.

Une **population plus âgée** qu'aux échelles départementales et nationales et qui connaît une dynamique de vieillissement.

Une sur-représentation nette des plus de 45 ans, avec plus précisément **1/3 de la population du SIVOM qui a plus de 60 ans** (1/4 à l'échelle nationale). À l'inverse, une **sous-représentation des moins de 30 ans**, et plus particulièrement pour les adolescents et jeunes adultes (15-29 ans).



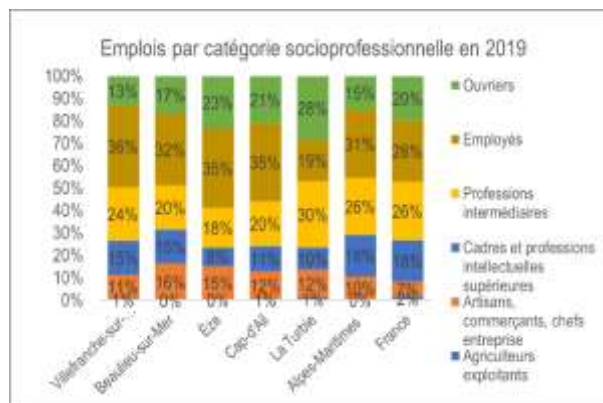
Avec des disparités entre les communes : les plus de 60 ans représentent 44% de la population de Villefranche-sur-Mer ; les 45-59 ans représentent 27% de la population d'Eze (22% à l'échelle du SIVOM) ; Beaulieu-sur-Mer, Eze et Cap-d'Ail sont les communes avec la plus grande part de moins de 45 ans. Une tendance au vieillissement de la population accentuée par rapport aux dynamiques nationales et départementales.

Parmi les ménages, une **part importante des familles avec enfants** et une moindre part de ménages de personnes seules

Constat pour les bibliothèques :

Une offre qui doit s'adapter à tous les publics, pour participer à l'attractivité du territoire pour les résidents.e.s. Nécessité d'adapter les horaires et l'offre aux besoins de la population.

PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE



Un territoire accueillant dans l'ensemble une population aux **revenus relativement élevés**.

Les médianes du **revenu** disponibles par unité de consommation en 2020 des habitants varient de 23 360€ (Beaulieu-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat) à 28 570€ (Eze), plus **élevées** que les médianes départementales (22 630€) et nationales (22 040€).

Cependant, ces revenus **ne s'alignent pas avec le coût de la vie** (notamment l'immobilier), qui sont tirés vers le haut entre autres par les résidents secondaires.

AR Prefecture

006-21669814-2025D400-000425149-DE
Reçu le 15/04/2025

Un faible taux de chômage des 15-64 ans en 2019 : moins de 9% de chômage (13% aux échelles

départementales et nationales).

Une répartition des entreprises par secteur d'activité assez représentative par rapport aux données départementales, avec toutefois une sur-représentation des activités immobilières.

Mais qui compte tout de même une part de population économiquement plus fragile.

Le **taux de pauvreté** en 2020 est dans l'ensemble plus bas que la moyenne nationale (14,6%), mais s'élève à **17% à Beaulieu-sur-Mer**, commune où le taux de chômage est le plus élevé (12,7%).

Les emplois sur le territoire sont surtout ceux de catégories **d'employés, d'ouvriers** et de **professions intermédiaires**. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés par rapport aux moyennes départementales et nationales. **La Turbie** est la commune qui compte la plus grande part d'ouvriers (presque le double du taux départemental), probablement du fait de la proximité avec Monaco.

Une population en grande partie retraitée.

La part de retraité.e.s parmi la population de 15 ans ou plus en 2019 atteint 42% à Villefranche-sur-Mer mais est plus basse à La Turbie ou à Cap d'Ail (26%) – (27% en France).

Constat pour les bibliothèques :

Des disparités socio-économiques entre les communes, avec une part de la population en difficulté à ne pas négliger.

DYNAMIQUES DE POPULATION

Un accès à la propriété de plus en plus difficile pour les familles et primo-arrivants :

Le parc immobilier est en grande partie pris par les **résidences secondaires** : la proportion de résidences secondaires oscille entre **33%** (La Turbie) et **62%** (Saint-Jean-Cap-Ferrat).

Les nouveaux habitants rencontrent des **difficultés à se loger**, y compris pour des locations. L'accès à la propriété est extrêmement restreint. À Cap-d'Ail, seuls 36% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (57,5% en France, 55,3% dans les Alpes-Maritimes). Ce taux remonte à plus de 60% à Villefranche-sur-Mer, Eze et La Turbie, où les prix de vente peuvent monter jusqu'à 11 000€ par m2. Ces prix de logement complexifient notamment le recrutement d'agents pour la médiathèque.

Une dynamique **touristique** très forte :

Un **territoire très saisonnier**. Dans les Alpes-Maritimes, la population est multipliée par 8 en haute saison par rapport au reste de l'année, et les communes du littoral sont particulièrement concernées. Le territoire compte 37 **hôtels** pour 1337 chambres au 1^{er} janvier 2023, ce qui correspond à 67 chambres pour 1000 habitants, soit plus **de 4 fois plus que le taux régional** (la région PACA compte 14 chambres par habitant, et est une des régions les plus touristiques françaises). 83% des chambres d'hôtels du territoire sont classées **3* ou plus**. Par ailleurs, de nombreux logements sont mis en location courte durée (AirBnB, entre autres), ce qui renforce la tension immobilière.

Des **initiatives** de loisirs saisonniers également mis en place **pour les locaux** : par exemple, la plage des Jeunes s'adresse aux enfants dont l'un des deux parents habite ou travaille dans l'une des communes du SIVOM.

Constat pour les bibliothèques :

Entre les résidents à l'année, les résidents saisonniers et les touristes ponctuels, des priorités à penser en termes de publics cibles.



Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Villefranche-sur-Mer a pour vocation de mener à bien des œuvres ou services d'intérêt intercommunal pour le compte de six communes suivantes : **Beaulieu-sur-Mer, Cap d'Ail, Eze, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer.**

Créé en 1964 pour gérer en priorité le réseau d'assainissement intercommunal, le SIVOM a vu ses attributions se diversifier au fil des années. Aujourd'hui, ses compétences couvrent les domaines suivants :

Aménagements – services urbains - environnement :

préservation, aménagement, entretien balisage des espaces naturels, sentiers, plans d'eau, traitement contre la chenille processionnaire du pin, confortement et entretien des falaises, entretien des sentiers communaux.

Sécurité : Installation et gestion des équipements de vidéoprotection et contribution services incendie et secours, enlèvement et mise en fourrière des véhicules.

Lecture publique - Médiathèque intercommunale : Développement de services associés à la compétence. Gestion des Médiathèques de Cap d'Ail, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer qui constituent le réseau de la Médiathèque Intercommunale.

Conservatoire intercommunal de Musique et des arts : Musique, Danse, Arts Plastiques.

Enseignement et Formation : Organisation des activités pédagogiques organisées au sein des écoles primaires et équipement informatique des établissements d'enseignement.

Petite enfance : Gestion du multi-accueil intercommunal d'Eze-La Turbie.

Sport et Jeunesse : Aménagement entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et services associés, centres de vacances, accueils de loisirs sans hébergement pour les 3-17 ans, points jeunes pour les adolescents, accueil périscolaire.

LES EQUIPEMENTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE

Des équipements municipaux et intercommunaux

- ❖ Structures pour la petite enfance : 3 crèches collectives, 1 crèche intercommunale, 1 relais assistantes maternelles.
- ❖ 6 groupes scolaires publics (maternelle et élémentaire).
- ❖ 1 collège public.
- ❖ Jeunesse : 2 Points jeunes intercommunaux, 1 maison des jeunes.
- ❖ 4 théâtres municipaux, 1 cinéma Art & essai.
- ❖ 1 Conservatoire intercommunal.
- ❖ Des musées et des salles d'exposition communales.
- ❖ Nombreux équipements sportifs.
- ❖ 1 réseau de médiathèques implanté aujourd'hui sur 4 communes.

D'autres équipements

- ❖ Une maison France service.
- ❖ 1 bibliothèque associative.
- ❖ 1 EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
- ❖ Plusieurs monuments remarquables, 1 musée privé.

Constat pour les bibliothèques :

- Un secteur culturel structuré et dense sur une offre classique de visites et d'accueil du spectacle vivant. Le nombre de structures est conséquent, ce qui crée des opportunités de partenariat.

TISSU ASSOCIATIF

On compte de nombreuses associations sportives sur le territoire, mais également des associations à but solidaire et social, et quelques associations culturelles parmi lesquelles on pourra distinguer La bibliothèque pour tous à Beaulieu-sur-Mer, quelques associations théâtrales et de soutien à des événements patrimoniaux.

Ces dernières organisent plusieurs événements par an, festivals de musiques ou saison théâtrales, disposant du soutien des communes.

Constat pour les bibliothèques :

- tissu associatif essentiellement sportif mais pas uniquement.
- Soutien de la Ville aux acteurs locaux.
- Partenariats possibles à créer.
- Dynamique de proximité à développer.

LA LECTURE PUBLIQUE - UN SERVICE EN MUTATION

Définition des missions principales

- Œuvrer au développement de la lecture au sein du territoire
- Donner l'accès à la culture sous toutes ses formes
- Accueillir un public le plus large possible
- Être des lieux conviviaux, de rencontres, d'échange et de vie sociale de la Ville
- Mettre à disposition des collections diversifiées et actualisées
- Favoriser la transmission du savoir et de l'information afin de développer l'esprit critique
- Diffuser le patrimoine culturel au travers de l'art, de conférences, d'échanges du savoir
- Faciliter l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication

Le réseau de la Médiathèque Intercommunale

Création du réseau

2001 Création de la médiathèque intercommunale par transfert de la compétence Lecture publique au SIVOM de Villefranche-sur-Mer, englobant la médiathèque de Saint-Jean-Cap-Ferrat et le Point lecture d'Eze.

2002 Le Point lecture de La Turbie rejoint le réseau intercommunal.

2005 La Médiathèque municipale de Cap d'Ail, créée en 1992, rejoint le réseau intercommunal. Fusion des équipes et des collections, mise en place de la carte unique et des navettes.

2010 Ouverture de la médiathèque intercommunale du Four banal à La Turbie.

2012 Ouverture de la médiathèque intercommunale La Source, à Villefranche-sur-Mer.

- Les bâtiments et locaux font partie du patrimoine communal de la ville où ils sont respectivement situés. Le personnel, les équipements, le parc informatique, le véhicule, les collections (dites collections flottantes) sont aujourd'hui intercommunaux.

AR-Prefecture

Descriptif des sites

006-210600110-20250408-080425_13-DE

Reçu le 15/04/2025

Cap d'Ail (1992)

Médiathèque Guillaume Apollinaire : La Centrale du réseau, installée dans un HLM, propose aux abonnés outre les services usuels un espace ludothèque pour jouer sur place, une large collection de films, de beaux espaces de rencontres sur 390 m². Elle dispose des bureaux principaux pour l'équipe, d'un espace équipement et d'un espace de stockage. Les collections ont été mises à jour en 2023. Un réaménagement des espaces est à l'étude (nouveaux services), dans le but de renforcer la présence du numérique sur le territoire.

Saint Jean Cap Ferrat (2001)

Médiathèque (dénomination à l'étude) Située au cœur du village et à proximité des quais, cette médiathèque de 200m² offre une situation idéale pour les touristes et résidents désireux de séjourner, utiliser les services numériques ou participer aux propositions d'animations nombreuses. En 2024 une étude est mise en place avec le soutien de la DRAC pour la rénovation de la médiathèque (2026).

La Turbie (2010)

La Médiathèque du four banal-André Franco a été réalisée par le Sivom pour La Turbie sur un espace ancien et symbolique pour la commune : le four banal. Rénové avec respect, le site offre **63 m²** de loisirs culturels dans espace volontairement très polyvalent. Du fait de son exigüité, le succès de certaines programmations oblige parfois les rencontres à se dérouler hors-les-murs.

Villefranche-sur-Mer (2012)

La Médiathèque La Source est installée dans le bâtiment de l'école maternelle/jardin d'éveil. Elle propose sur 100 m² des collections particulièrement à destination des enfants et des familles : Les espaces ainsi que les collections (fonds « famille ») ont été pensés pour accueillir particulièrement les parents et les enfants, pour lire, jouer, regarder, écouter, fabriquer ensemble. En 2025 la médiathèque fait l'objet de travaux de rénovation visant à développer le service d'accueil : en particulier un espace salon et des gradins pour les activités de conte. Un projet soutenu par le Département des Alpes Maritimes.

Services numériques : aide à la personne et ressources d'information et de loisirs

Toutes les médiathèques ont aménagé des espaces « numériques » qui offrent aux usagers un accès à toutes les ressources, notamment celles que la médiathèque départementale met à disposition de son réseau : Presse en ligne, livres audio, bandes dessinées, vidéo et musique en streaming, autoformation. Un médiateur numérique organise ses rendez-vous, cours et conférences sur les 4 médiathèques, ainsi que des animations à destination des ados via les points jeunes.

Le Réseau : Fonctionnement et éléments d'évaluation

La Médiathèque intercommunale s'est adaptée depuis 2005 aux défis de l'intercommunalité, afin de proposer un service de proximité performant aux usagers :

- L'accès aux médiathèques du réseau est libre et gratuit.
- L'emprunt de documents est soumis à un abonnement annuel gratuit pour tous les résidents du territoire (8€ par an pour les extérieurs).
- Une carte unique pour tous les abonnés, et pour tous les sites.
- Une amplitude totale large : **31h30 par semaine à l'échelle du réseau**. Certaines activités permettent d'élargir encore davantage : Par exemple, des clubs de lecture sont proposés en soirée, jusqu'à 22h
- Un service de navettes entre les sites pour la gestion des réservations (mobilité des collections), et le portage à domicile.

AR Prefecture

006-210600110-20250408-000425-13-DF
Reçu le 15/04/2025

Le partenariat avec la Médiathèque départementale

Un partenariat de longue date pour le territoire, conforté par la convention signée en 2022 : Accompagnement soutenu au développement du réseau, offres régulières de formations et d'animations, mise à disposition des collections physiques via des navettes mensuelles et numériques, mise à disposition du logiciel de gestion de bibliothèque (Orphée NX) et d'un site personnalisé.

Constat pour les bibliothèques :

- Une offre simplifiée accessible gratuitement.
- Des horaires d'ouverture au-dessus des préconisations nationales.
- Un réseau de proximité fortement soutenu par le réseau départemental.

Les moyens mis en œuvre : humains et financiers

Les moyens humains

Le personnel, compte 13 agents salariés en 2024. Il s'agit d'une équipe de professionnels, titulaires et contractuels, formés à la gestion d'une structure, à la constitution et valorisation des ressources et à la médiation auprès des publics. Deux bénévoles (dont une ancienne de l'équipe) viennent compléter le service.

Au total : 13 personnes soit 11,3 ETP

1 bibliothécaire (A), directrice du réseau
1 bibliothécaire (A) Directrice-adjointe, titulaire en 2025
2 responsables de pôles (catégorie B)
4 responsables de site
1 médiateur numérique
3 agents d'accueil dont 2 à temps partiel
1 assistante administrative
+ 2 bénévoles

Le fonctionnement du service

L'organisation jusqu'à présent cloisonnée en secteurs traditionnels, a fait l'objet d'une réflexion au regard du projet des bibliothèques.

Une nouvelle organisation se mettra progressivement en place, autour de 3 secteurs : le secteur Services aux publics, le secteur Collections et le secteur Action culturelle et Communication.

La redéfinition des secteurs réoriente le service du réseau vers une organisation innovante et moderne. Celle-ci privilégie la transversalité et la polyvalence des postes. L'objectif est de faire monter en compétences et responsabilités les agents et responsables de secteur et également de fédérer l'équipe autour du projet des bibliothèques.

Les moyens financiers

Sous l'autorité directe du Directeur général des Services, le budget de la médiathèque est présenté chaque année au Comité syndical pour approbation, et partagé entre les six communes au pro-rata des adhérents. Le budget Acquisition (40 000 euros) permet l'achat régulier de nouveaux documents. Il est supérieur au budget moyen des bibliothèques en réseau de même strate mais il faut tenir compte du morcellement et de sa répartition sur 4 sites, bientôt 5.

Ce budget reste pour l'instant suffisant pour assurer un renouvellement annuel des collections et une offre documentaire de qualité.

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE

Reçu le 15/04/2025

Dépenses de fonctionnement (extrait) année 2024

Personnel salarié	522 514 €
Acquisitions documentaires	37 971 €
Action culturelle	4 504 €
Fournitures	3 592 €
Equipement	6 221 €
Maintenance (informatique & bâtiments)	13 771 €
Fluides carburant téléphone	13 690 €

Le travail en cours sur la structuration du réseau ne permet pas encore le développement d'une action culturelle plus ambitieuse.

Les actions de médiation se concentrent sur des formats récurrents (des rendez-vous mensuels ou hebdomadaires multipliés par le nombre de sites : clubs de lecture, bébés lecteurs, etc.) auxquels s'ajoutent les grands rendez-vous nationaux (Printemps des poètes, Nuit de la lecture, Partir en livre).

Constat pour les bibliothèques :

- Personnel compétent : dynamisme de l'équipe et sens du service public.
- Moyens en termes de budget jugés satisfaisants.

Des collections réactualisées, un effort à poursuivre

	Total	entrées 2024
Imprimés adulte	16560	968
Fiction	11380	761
Documentaires	5180	207
Imprimés jeunesse	12601	1146
Fiction	10823	966
Documentaires	1778	180
Livres lus	208	20
Abonnements Presse	51	51
CD musique	1598	0
DVD	2231	88
DVD adultes	1759	66
DVD jeunesse	472	22
Jeux	109	61
Total	33358	2334

Les collections sont réparties sur l'ensemble des 4 sites : **33358** documents au total fin 2024, dont 2334 acquis dans l'année.

Les ressources numériques

Des ressources en ligne mises à disposition grâce à l'offre de la médiathèque départementale : Accès à distance, sur tous types d'écrans, à des livres numériques, films, musique, presse et autoformation.

Un Service Public numérique

Offre de médiation renforcée depuis 2023 en faveur de l'inclusion numérique : cours et mises à niveau, activités de conseil, aides administratives en ligne, ateliers robotique, rencontres numériques, etc.

Constat pour les bibliothèques :

- Diversifier les supports de collections pour tous les publics dans les bibliothèques.
 - Taux de prêt des documents au-dessous de la moyenne nationale.
- Prendre en compte les attentes et les besoins du public, notamment en matière d'offre de prêt.

Une politique d'action culturelle de proximité

L'action culturelle a pour but de valoriser les collections et de promouvoir la culture auprès des publics. Elle s'articule avec les missions et les objectifs généraux de l'établissement, en résonance étroite avec la politique documentaire et la politique d'accueil du public.

Dans le cadre de ses missions, les bibliothèques construisent un programme régulier et diversifié d'animations culturelles, dans le but :

➤ de faire découvrir ou redécouvrir des œuvres et des auteurs, dans un équilibre entre le connu et la découverte.

AR Prefecture

- 006-21080010-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025
- d'instaurer l'échange de points de vue en créant du lien entre les domaines du savoir, entre les différents modes d'expression et entre les publics, en se confrontant aux questions d'actualité.
 - de fidéliser les abonnés et de faire venir de nouveaux publics.
 - de participer à l'image de la bibliothèque comme lieu de vie, de rencontres et de culture dans les communes, sur le territoire.

L'action culturelle est un élément fort de l'ancrage des bibliothèques sur le territoire.

Elle permet de développer et d'entretenir des partenariats locaux, régionaux et nationaux. Elle sert de caisse de résonance à des événements extérieurs et permet de faire connaître des initiatives artistiques, culturelles, sociales.

Les médiathèques coordonnent leurs actions avec les Service Culturel des communes pour croiser les approches, les champs et les publics. Cette transversalité prend des formes variées tout au long de l'année.

La programmation est construite sur une saison de septembre à juillet, avec des repères réguliers, des rendez-vous attendus sur des formes accueillant des publics de 10 à 60 personnes. Quelques disponibilités sont également préservées pour accueillir des propositions liées à l'actualité (éditoriale, sociale, culturelle...).

Constat pour les bibliothèques :

- Une communication correcte mais à amplifier via les services com des communes du SIVOM.
- Nécessité de renforcer les actions culturelles de plus grande ampleur.
- Espaces collaboratifs à développer.

Le partenariat, la médiation et l'accueil de groupes

Les bibliothèques entretiennent des partenariats solides, réguliers et de qualité avec différents services et partenaires institutionnels des communes, notamment

- Les Services Petite Enfance : nombreuses séances sur sites et extra-muros, lectures et temps d'échanges, montages de projets.
- L'EHPAD et les CCAS : interventions thématiques, ateliers d'écriture, lectures et bibliothérapie.
- Les écoles : accueils et interventions régulières extra-muros. Séances hebdomadaires.
Le collège : interventions limitées, un partenariat à développer.
- Services culture des communes : à la demande de ces services, propositions de médiation et d'animation sur différents sites, en « hors-les-murs », notamment dans les jardins, lors de manifestations communales ou intercommunales.
- Possibilité d'autres partenariats : suivant les besoins en termes de ressources ou d'interventions, les bibliothèques peuvent accueillir de façon ponctuelle des associations. Un exemple : Apiturbie, association de sensibilisation à la nature et la vie des abeilles, qui présente régulièrement ses résultats en médiathèque.

Constat pour les bibliothèques :

- Partenariat et médiation plébiscités par le public.
- Poursuivre le partenariat avec les écoles et le périscolaire.
- Renforcer les échanges avec les services culturels des communes.

- Un engagement historique du SIVOM dans le domaine de la lecture publique.
- Un nombre de médiathèques satisfaisant au regard du territoire.
- Un soutien de la médiathèque départementale sur des offres complémentaires ou inexistantes sur le réseau : ressources numériques, outils d'animation ...
- Une amplitude horaire relativement importante et une gratuité facilitant l'accessibilité des équipements.
- Un service de navette documentaire proposé à l'utilisateur permettant l'accessibilité à un fonds documentaire élargi.
- Un nombre d'actions culturelles important pour les enfants et les adultes, en individuels ou en groupes.
- Un taux d'inscrits important pour certaines communes.
- Des moyens adaptés au réseau dans sa configuration actuelle.
- Une motivation forte de l'équipe pour accompagner le projet de développement de la médiathèque.

Faiblesses

- Des configurations géographiques spécifiques (corniches) ne facilitant pas la création de polarités sur certaines communes.
- Un déficit remarquable en termes de surfaces d'équipement de lecture publique qui limite la proposition de services adaptés à une médiathèque contemporaine et donc l'impact auprès de la population.
- Une signalétique à améliorer pour l'ensemble des 4 équipements.
- Un manque de partenariat entre la médiathèque et certains services portés par le SIVOM comme le conservatoire et certains services destinés à la jeunesse.
- Le faible renouvellement des ressources documentaires.
- Des propositions en matière d'action culturelle à diversifier.
- Un impact auprès de la population pouvant être globalement amélioré, car à mettre en perspective avec le grand nombre de résidents secondaires non comptabilisés dans la population.
- Des moyens humains et financiers à réorganiser en fonction du futur maillage et de l'évolution de l'offre de services.

Constat général

Une surface d'équipements largement inférieure à la recommandation nationale (770 m2).

Plusieurs équipements présentant un aménagement daté.

Des surfaces restreintes d'équipements ne permettant pas de développer des services innovants, permettant de se détacher de l'image traditionnelle des médiathèques.

Objectifs

- ❖ Concevoir les stratégies à l'échelle du SIVOM et non plus commune par commune à la structuration du réseau.
- ❖ Augmenter la surface d'équipements pour tendre vers la surface globale exigée par l'Etat pour les subventions en lien avec l'aménagement, la création et la rénovation d'équipements (DGD).
- ❖ Augmenter le nombre d'équipements afin de proposer un service de proximité aux habitants, élément essentiel pour la fréquentation.
- ❖ Adapter le maillage des équipements autant que possible à la taille et à la polarité des communes.

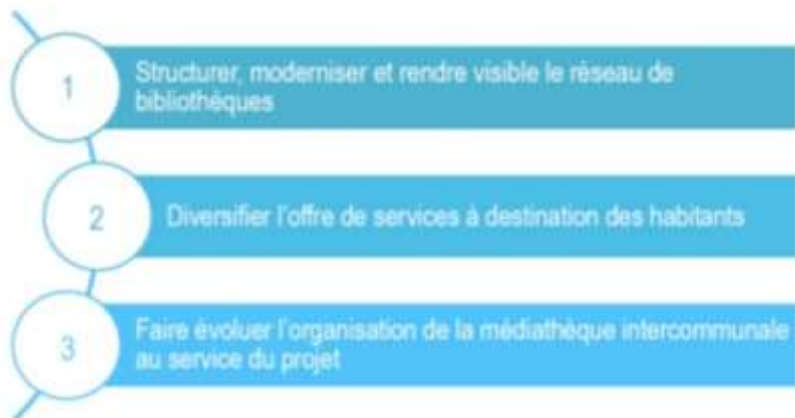
III. PROJET DE MODERNISATION

006-211650140-20250402-080415-13-05
Reçu le 15/04/2025
Réduire les distances, dilater l'expérience (augmentation des m²), resserrer le maillage

LES ORIENTATIONS GENERALES

Afin de poursuivre la dynamique impulsée par le diagnostic 2023, le service organise la mise en œuvre des grandes orientations sur le territoire pour les années à venir :

Rappel de enjeux du diagnostic :



A l'horizon 2027 le réseau sera doté d'une nouvelle médiathèque de 300 m² à Beaulieu-sur-Mer, et aura réalisé la rénovation des médiathèques de Villefranche-sur-Mer et Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Outre l'élargissement du maillage territorial, les objectifs de diversification des services, plus particulièrement de

services innovants, et l'organisation fonctionnelle de la Médiathèque intercommunale seront intentionnellement développés.

STRUCTURER, MODERNISER ET RENDRE VISIBLE LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

Un réseau plus dense et attractif

Médiathèque de Beaulieu-sur-Mer Dans son projet 2027 la commune de Beaulieu-sur-Mer, disposant d'une polarité forte au niveau du territoire, ouvrira les portes d'une bibliothèque de lecture publique dans l'hyper centre, au cœur d'un quartier dynamique et commerçant et intégrée dans un équipement regroupant :

Une nouvelle école élémentaire écoresponsable, une crèche et des espaces mutualisés avec l'école maternelle existante (cours de récréation connectées, un réfectoire rapproché, la mutualisation de l'office cuisine...), un parking à usage partagé entre le groupe scolaire, les habitants et la clientèle des commerces du centre-ville.

La nouvelle médiathèque viendra renforcer le maillage territorial et augmenter à cinq le nombre d'équipements de lecture public, de manière plus adaptée vu la taille et la polarité des communes, répondant à un besoin de service de **proximité** aux habitants, élément essentiel pour la fréquentation.

Médiathèque Saint-Jean-Cap-Ferrat

La médiathèque, située sur un lieu de passage participe de manière dynamique au rayonnement de la commune, tant auprès des touristes que des résidents ou locaux. Le projet de réflexion en cours va révéler son image très cosmopolite : Dans cette presqu'île bordée par la mer, le site va proposer une invitation au voyage et à l'ouverture au monde qui sera transcrite dans la scénographie, les collections et les services mis en place. Rénovation en 2026 des locaux actuels (second œuvre uniquement), densification des collections et changement de mobilier pour la création d'espaces propres à accueillir de nouveaux services, en maintenant la surface actuelle de 190 m². Modernisation des lieux, création et redéfinition des espaces pour une meilleure cohabitation des publics.

006-21550110 - 20250108-080125-13-ME
Reçu le 15/04/2025

- Nouvel emplacement de la zone d'accueil et création d'un espace de *séjour* chaleureux et confortable pour le public adulte notamment.
- Acquisition de mobilier afin d'aérer les collections.
- Création d'une zone à gradin pour l'accueil de petits groupes d'enfants autour de projets pédagogiques variés et de lectures de contes.

Médiathèque de Cap d'Ail

Voisine la plus proche de Monaco et Beausoleil, qui portent des projets d'ouverture de médiathèque importantes en 2025, la médiathèque de Cap d'Ail constitue aujourd'hui la tête du réseau intercommunal. Dotée des collections les plus importantes, mises à jour en 2024, elle accueille la majeure partie de l'équipe dans ses bureaux en open space. Elle constitue le centre névralgique d'où partent les navettes, accueille et traite les commandes. Pour renforcer son service dans la ville et l'intercommunalité la médiathèque poursuit actuellement le développement du service ludothèque et la mise en place d'activités numériques profitables à l'échelle du réseau. Un projet de rénovation globale et de redéfinition des espaces sera envisagé à l'horizon 2028.

Médiathèque de La Turbie

Implantée depuis 15 ans dans le village, la médiathèque a développé son action culturelle en partie autour des sciences et de la nature. S’y tiennent également les séances de cinéma plébiscitées par le public. Du fait de l’exiguïté des locaux, poursuite de certaines activités hors-les-murs : Les conférences en partenariat avec l’Observatoire de la Côte d’Azur rencontrent un grand succès et se déroulent dans une salle mise à disposition par la commune. Cette petite médiathèque s’adresse aux Turbiasques et aux résidents voisins de la commune d’Eze.

Enseignes, charte graphique, logo, signalétique : Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer amorce la révision de son plan de communication. Le service Médiathèque, au sein de la commission culture, commence les démarches de renouvellement de sa communication dans l'objectif de renforcer sa visibilité sur le territoire. Visibilité par une nouvelle charte graphique, un nouveau logo. Après un travail en ateliers (élus et agents), la commission culture intercommunale a opté pour un nouveau nom de réseau : C'est le réseau Mosaïque qui devrait être décliné dans les années à venir.

DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICES A DESTINATION DES HABITANTS

Si les médiathèques du réseau offrent un socle de service communs aux usagers (accueil, prêt et consultation des collections, accueil scolaires, etc.) l'objectif du développement du réseau est de diversifier les offres et d'attribuer une « couleur » (une spécificité : qui se matérialise via un fonds documentaire plus développé, par des actions culturelles, des partenariats, ou des espaces...) à chaque équipement, invitant le public à la découverte et à la fréquentation de plusieurs équipements en complémentarité.

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025



Donner à voir et faire savoir seront les prochains défis à relever pour le réseau : afin qu'à terme les habitants du territoire puissent identifier leurs médiathèques dans leurs spécificités et leur offre de services variés. Pouvoir découvrir le fonds Nature et assister à des conférences accessibles en recherche fondamentale à La Turbie, se promener sur la presqu'île de Saint-Jean et prendre connaissance de la presse ou du fonds Régional, enregistrer un podcast ou développer sa pratique musicale à Beaulieu,

partager des moments privilégiés de lecture avec son enfant à Villefranche ou échanger entre parents, développer ses pratiques numériques et ludiques à Cap d'Ail, et compter sur la mobilité des professionnels pour interagir sur chaque médiathèque.

FAIRE EVOLUER L'ORGANISATION DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE AU SERVICE DU PROJET

Le réseau des médiathèques est encore insuffisamment connu et utilisé par les habitants (taux d'adhésion 10 %). Afin de faire évoluer de manière significative la fréquentation, et compte tenu du contexte local les axes d'interventions suivants sont privilégiés :

- Renforcer les partenariats.
- Impliquer des habitants dans le fonctionnement de la médiathèque intercommunale en partageant leurs talents, leurs connaissances, leurs passions.
- Accompagner par la formation le personnel des médiathèques afin d'acquérir les qualifications professionnelles nécessaires à l'exercice de missions en constante évolution.
- Redéfinir le service par une organisation innovante et moderne encourageant la transversalité et le mode projet.
- Renouveler la communication et la signalétique du réseau sur tous les sites.

Pour 2025, ce document cadre portera dans les pages suivantes exclusivement sur le projet porté par la commune de Beaulieu-sur-Mer de création d'une nouvelle médiathèque qui viendra rejoindre le réseau de la Médiathèque intercommunale, et la déclinaison des grandes orientations du service pour la réalisation de ce nouvel équipement.

Présentation de la commune

Ville côtière et accueillante, Beaulieu-sur-Mer a su développer son économie autour du tourisme tout en préservant son patrimoine architectural et son environnement naturel.

Sa devise « Pax in Pulchritudine », La Paix dans la Beauté, se traduit aujourd'hui encore dans l'Esprit Côte d'Azur. A la Belle Epoque, Beaulieu-sur-Mer est devenue une station balnéaire hivernale réputée en attirant les têtes couronnées, la grande bourgeoisie et l'aristocratie de toute l'Europe.

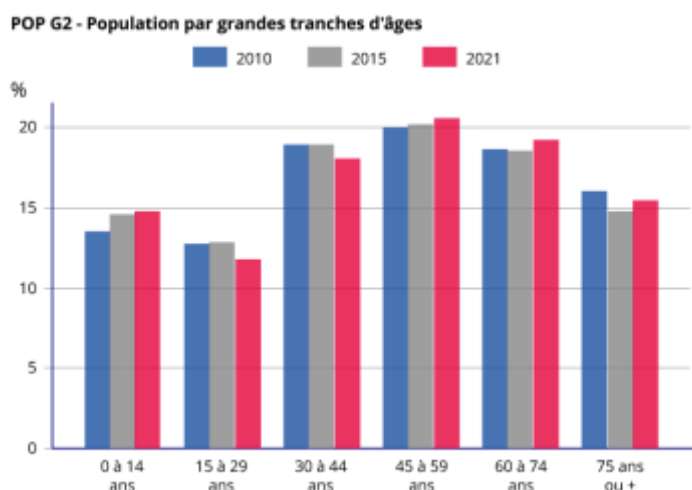
Son climat doux (un quartier est baptisé La Petite Afrique) et son littoral en font un haut lieu de plaisirs solaires, puis balnéaires. Son étonnant décor où la roche plonge dans les eaux bleu turquoise séduit, sa végétation luxuriante émerveille. La ville est restée une cité authentique à la forte identité, ancrée dans son histoire méditerranéenne. Beaulieu-sur-Mer fait partie de la Métropole Nice Côte d'Azur. Elle est également jumelée avec Tempe en Arizona.

La commune bénéficie de lieux d'exception :

- La villa Kérylos qui est une reconstitution originale d'une demeure de la Grèce Antique
- Le casino avec son architecture Art Déco et son intérieur « Belle époque » qui jouxte la salle de cinéma « Art et essais »
- La rotonde, coiffée d'une coupole l'inondant de lumière, cet édifice circulaire est aujourd'hui inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques,
- La chapelle Sancta Maria De Olivo (11^e s), reçoit tout le long de l'année des expositions, concerts et conférences (actuellement fermée pour restauration).
- La villa de May, au style Empire, avec une façade ornée de 4 pilastres surmontés d'une frise, l'intérieur recèle des fresques inspirées de la statuaire grecque ou romaine. Elle abrite le Conservatoire Intercommunal de Musique et des Arts.

Elle compte par ailleurs une trentaine de restaurateurs, 2 ports de plaisances, 3 plages, 1 casino de jeux, 1 cinéma, 250 artisans et commerçants.

Présentation démographique, socio-économique, dynamiques de population



La commune compte aujourd'hui 3869 habitants (surclassée entre 10 et 20000 habitants).

On constate que les données spécifiques à Beaulieu-sur-Mer reflètent bien celles déjà présentées concernant l'ensemble du territoire du SIVOM de Villefranche-sur-Mer, avec notamment une diminution de la population comprises entre 15 et 44 ans, liée à la difficulté de logement également évoquée en première partie de document.

AB Prefecture

006-219600119-20250408-080425-13-DE
Reçu le 15/04/2025

Les catégories socioprofessionnelles des 15 ans ou plus recensées en 2021 évoluent par rapport à 2010. La commune compte désormais une forte proportion de cadres/professions intellectuelles supérieures et artisans/commerçants/chefs d'entreprise qui s'ajoutent aux professions intermédiaires qui restent stables, et voit donc le nombre d'ouvriers et d'employés diminuer en résonance. Cette

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

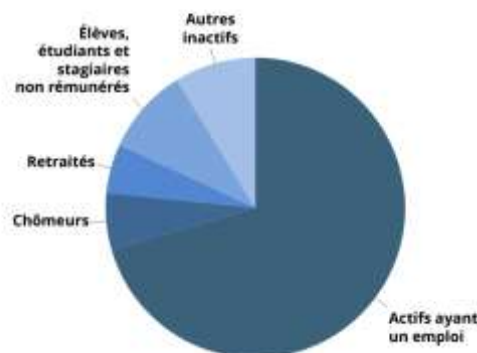
Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	3 310	100,0	3 204	100,0	3 320	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	225	6,8	211	6,6	282	8,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	188	5,7	281	8,8	335	10,1
Professions intermédiaires	408	12,3	371	11,6	420	12,9
Employés	747	22,6	567	17,7	548	16,5
Ouvriers	256	7,7	266	8,3	169	5,1
Retraités	1 035	31,3	1 108	34,6	1 078	32,5
Autres personnes sans activité professionnelle	452	13,6	401	12,5	481	14,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Pour la catégorie des « autres personnes sans activité professionnelle », en affinant chez les 15 à 64 ans, il est intéressant de mesurer la part importante d'élèves/étudiants/stagiaires non rémunérés, des « autres inactifs », et dans une moindre mesure des chômeurs et des autres inactifs (comptant les parents éduquant leur enfant), auxquels les services de lecture publique répondent plus spécifiquement.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021



Enfance et jeunesse à Beaulieu-sur-Mer

38 familles ont confié leurs enfants à la crèche municipale, l'école maternelle compte 113 enfants et l'école élémentaire 188 élèves. Le collège quant à lui accueillait 566 élèves en 2023, principalement des communes de Beaulieu, Eze, Villefranche-sur-Mer et Saint-Jean-Cap-Ferrat. En tout près de mille enfants fréquentent les établissements de la commune. Autant d'opportunités pour la médiathèque d'accompagner enfants et parents dans un épanouissement culturel.

Une politique culturelle nourrie

La ville a conçu une politique culturelle adaptée à ses publics, en lien avec le territoire et les acteurs locaux. Cette politique se fonde sur des lieux et des événements culturels, patrimoniaux et éducatifs.

- Le Conservatoire intercommunal (600 élèves sur le territoire, dont 24% de berlugans)
- Le Cinéma d'art et essai
- Le Point jeunes intercommunal (nombreuses activités)
- La villa Kerylos (Centre des Monuments Nationaux)
- Le musée municipal du Patrimoine
- La bibliothèque pour tous (réseau Culture et bibliothèque pour tous)
- Le Festival Beaulieu Classique
- Le Festival Beaulieu la nuit (musiques actuelles)
- Une programmation théâtrale annuelle

Contexte général et objectifs*¹

« L'ambition de la Commune est de construire sur le site de l'école élémentaire un nouvel équipement municipal fonctionnel et maîtrisé au service des enfants, des professionnels qui les accompagnent et des habitants.

Celui-ci regroupera dans une combinaison efficiente et en harmonie avec le contexte urbain :

- Une nouvelle école élémentaire écoresponsable, une école du 21^{ème} siècle, accueillante, innovante et qui réponde aux impératifs de la sauvegarde de l'environnement. Une conception bioclimatique des bâtiments afin d'obtenir une efficacité énergétique optimale et de présenter un bilan carbone exemplaire, qui générera une prise de conscience pour les enfants et les tous les usagers du site.
- Un lien de partage avec l'école maternelle par la possibilité de mutualiser des espaces et des activités, avec des cours de récréation connectées, un réfectoire rapproché, la mutualisation de l'office cuisine... Toujours dans un souci d'intégration et de respect des installations existantes de l'école maternelle.
- Une crèche qui garantisse le bien-être et l'épanouissement des tout-petits avec une attention toute particulière portée à la sécurité psychologique et physique des enfants.
- Des espaces extérieurs récréatifs de qualité avec une gestion du confort thermique par le choix des matériaux, la gestion des zones ombragées, la protection de la biodiversité... Une cour avec des espaces différenciés pour plusieurs pratiques, qui favorisent la créativité des enfants. Des espaces verts pédagogiques, de détente, d'observation...
- Une médiathèque comme lieu d'apprentissage et d'échange entre générations, un lieu de mixité entre les enfants (crèche, maternelle, élémentaire) et les usagers externes, un lieu de rencontre pour des événements culturels...
- Des espaces de logistique et de maintenance communs pour les équipements et le personnel d'entretien.
- Un parking à usage partagé entre le groupe scolaire, les habitants et la clientèle des commerçants du Centre-ville.

Cette mixité de programmes doit, dans cette proximité assumée, créer des échanges constructifs entre les enfants (crèche, maternelle, élémentaire), les générations (avec la médiathèque) et les équipes de professionnels en charge des structures.

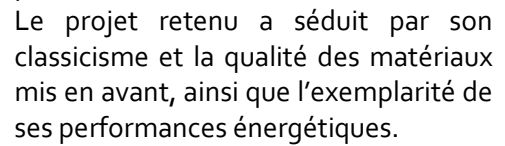
Ce regroupement d'activités doit aussi permettre la mutualisation de la logistique bâimentaire et de maintenance de manière efficiente. » Des services repensés : une école agrandie et modernisée, le regroupement de la crèche et du groupe scolaire, une médiathèque au service des berlugans et des équipes éducatives.

Une situation optimisée : Position idéale dans le prolongement de la place centrale et du quartier commerçant.

A 5mn à pieds de la gare sncf, 10 mn du port et des plages, 5 mn du jardin des oliviers, 3 lignes de bus urbaines des Lignes d'Azur (dont une s'arrête devant le groupe scolaire ligne 84) et par 2 lignes départementales (interurbaines ZOU 06).



¹ Rapport programmation DA&DU - 2023



ECOLE ÉLÉMENTAIRE
243 m² / 8 classes
6 à 11 ans
Aujourd'hui : 193 élèves / 8 classes

NOUVELLE CRÈCHE :
36 enfants (3 sections)
2 mois à 3 ans

RESTAURANT SCOLAIRE
• Dédié à l'école élémentaire
• Cuisine modulable avec
scale extérieure

PARC DE STATIONNEMENT
• 155 places
• Dédié au pôle scolaire/petite enfance
et au quartier

MÉDIATHÈQUE
• Dédiée au pôle scolaire/petite enfance
et à la ville
• Accessibilité depuis la rue et depuis le
pôle scolaire et petite enfance
• Aujourd'hui : Bibliothèque Pour Tous

MAINTENANCE DU SITE
• Connecté à l'ensemble du pôle

L'objectif est une ouverture large à tous les publics. C'est un lieu inclusif, d'apprentissage et d'étude, c'est un lieu de découverte et de transmission du savoir, c'est un lieu où tous ont plaisir à se rendre.

IV.2 LES ORIENTATIONS ET LEUR MISE EN ŒUVRE SUR LA MEDIATHEQUE DE BEAULIEU-SUR-MER

AXE 1. Une médiathèque ouverte sur la ville et au rayonnement intercommunal

1.1 Une médiathèque ouverte sur la ville

L'ouverture d'une bibliothèque est un facteur attractif et une valeur ajoutée à la **vie de la commune**. Lieu-ressource, de proximité, permet d'aider et d'accompagner les usagers dans leur vie quotidienne. La nouvelle bibliothèque de Beaulieu-sur-Mer doit pouvoir être identifiée par la population comme un lieu identifié, familier, fréquenté, que l'on s'approprie.

1.1.1 Des services adaptés aux besoins et aux attentes de la population

Le premier objectif est de bien connaître le public (mais aussi les non-fréquentant) afin d'adapter les services aux attentes et besoins de la population locale.

A cette fin nous allons nous appuyer à la fois sur l'étude des données sociologiques de la commune, ainsi que sur la consultation des partenaires culturels afin de mieux cibler les publics.

Des réunions avec les bénévoles garantissant le fonctionnement de l'actuelle *bibliothèque pour tous* permettront aussi d'analyser et préserver les points forts de ce service.

1.1.2 Des usagers acteurs et un espace d'expression des droits culturels

La bibliothèque poursuivra, lors de son ouverture, un travail de recherche d'interactivité avec l'utilisateur afin de mettre en œuvre des actions qui promeuvent la participation et mettent en valeur les usagers. Ce travail de co-construction, permettra d'ancrer, avec le temps, la bibliothèque à la vie locale, de responsabiliser les usagers et de les fidéliser.

L'espace de la salle des pratiques pourra être ouvert aux initiatives portées par les habitants, sur le modèle des *rendez-vous 4C* (convivialité, coopération, capacités, communs) permettent aux habitants de se trouver autour d'un intérêt commun pour apprendre et « faire » ensemble : converser en langues étrangères, échanger des astuces pour réduire ses déchets, s'entraider pour la recherche d'emploi, suivre ensemble des MOOC etc.

Des actions ciblées pour l'accueil et la participation des publics allophones

La population locale compte une communauté anglophone, une communauté russophone, ainsi que de nombreux citoyens belges et italiens. Afin de répondre à ces particularités, la médiathèque proposera d'ouvrir ses espaces à des rencontres périodiques de ces communautés, mettant en avant leur richesse culturelle. Ces activités pourront revêtir différentes formes, telles que des rendez-vous cinéma en partenariat, des activités littéraires, des échanges linguistiques, des ateliers de savoir-faire, ou encore des rendez-vous portant sur l'actualité sociétale et patrimoniale.

Une place dédiée à la découverte et la création musicale

Un accent particulier sera mis sur le développement d'un secteur musical en complémentarité avec l'offre du Conservatoire intercommunal de musique. Cette valorisation de toute expression musicale se concrétisera à travers plusieurs initiatives, notamment le développement et la mise en valeur de collections musicales. Ainsi, le fonds musical de la médiathèque sera mis à disposition du public, incluant à la fois des supports physiques et des supports numériques via la plateforme musicale MusicMe.

La médiathèque prévoit à la fois de valoriser ces collections et d'inviter à la pratique et la création grâce à la mise à disposition d'un espace home studio équipé de postes informatiques avec cartes

sons, des casques, un clavier midi et des logiciels de Musique Assistée par Ordinateur. Le studio pourra également organiser la création et le développement d'activité de type Podcast.

Un médiateur accompagnera les usagers à la création et l'enregistrement.

Les usagers pourront également emprunter à terme une quinzaine d'instruments de musique dédiés à la découverte et l'apprentissage de base.

La création locale sera mise en valeur, en complicité avec le Conservatoire par l'organisation de rendez-vous café-concert ou d'autres formules de présentation mettant en avant un genre, un artiste, ou un interprète/compositeur.

Il est également préconisé de mettre en place une activité d'éveil musical

1.1.3 Une action culturelle concertée avec la politique culturelle et le tissu associatif local.

Les orientations et grands principes de l'action culturelle de la médiathèque seront élaborés de manière concertée avec les services culture et événementiel de la ville, afin de proposer une programmation cohérente, efficiente et lisible pour les usagers.

En complément de l'offre déjà existante sur le réseau, la nouvelle médiathèque offrira des espaces modulables et une programmation visant à compléter et diversifier les offres culturelles et éducatives déjà présentes dans la ville. (Cinéma art & essai, conservatoire intercommunal, festival...)

Des rencontres seront organisées en amont de l'ouverture de la nouvelle médiathèque afin de définir les objectifs de chacun, cibler les publics et élaborer conjointement des actions.

1.2 Une médiathèque au rayonnement intercommunal

Dans sa représentation de pôle culturel de la vie communale, la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer ambitionne également un rayonnement sur le territoire. La gestion intercommunale de cet équipement, confiée par la commune au Sivom de Villefranche-sur-Mer représente une plus-value :

1.2.1 Une offre de services riche et équilibrée sur le territoire : la gestion en réseau permet d'améliorer et d'étendre les services rendu à chaque usager quel que soit l'établissement qu'il visite habituellement (égalité d'accès sur le territoire).

1.2.2 Des ressources humaines adaptées et plus efficientes

Pour le bon fonctionnement de cette structure et en cohérence avec les recommandations de l'état, **deux ETP** seront recrutés : 1 responsable de site (catégorie B) + 1 adjoint du patrimoine (cat C) seront intégrés dans l'organigramme du réseau intercommunal.

Ces deux agents seront chargés au quotidien du développement et de la gestion des services courants attendus (accueil et conseils, lecture et médiation petite enfance, scolaires jusqu'au collège, clubs de lecture et réunions de partage d'information et de savoirs) autant que des services innovants (musique assistée par ordinateurs, jeux vidéo, ateliers création numérique, robotique, séances de jeux tous publics).

En support l'équipe d'agents de la Médiathèque Intercommunale mettra son savoir-faire et ses compétences (gestion des collections, numérique, littérature jeunesse et adulte, management de projets, etc.) au service de la nouvelle médiathèque permettant une optimisation de la gestion par la mise en commun des compétences et savoir-faire des agents dans un contexte de maîtrise des coûts.

La coordination et direction unique du réseau permettra d'assurer la construction d'un projet commun, des pratiques et services harmonisés, tout en prenant en compte les contextes, besoins et choix locaux.

Actuellement on compte 8 bénévoles et 75 adhérents à la Bibliothèque Pour Tous de Beaulieu-sur-Mer, créée en 1977. Les bénévoles gèrent le fonds de livres et se partagent entre les lectures aux enfants de l'école maternelle et l'animation d'un club de lecture mensuel pour les adultes. Cette bibliothèque va de fait disparaître à la faveur du nouveau projet intercommunal, et l'équipe de la médiathèque intercommunale accueillera les bibliothécaires volontaires dans sa nouvelle configuration.

Les compétences certaines de l'équipe de bénévoles en place permettra de compter sur leur savoir-faire en matière d'accueil, de conseil aux lecteurs, d'animation, d'équipement et de rangement des collections.

Dès le deuxième semestre 2025 des réunions de travail seront organisées avec les bénévoles afin de les inclure en amont dans le projet de la nouvelle médiathèque, d'évaluer la motivation, l'engagement et le savoir-faire de chacun et de programmer des temps de formations pour les accompagner dans la poursuite de leurs missions, et également dans de nouvelles activités (par exemple autour de la maîtrise des outils numériques et de la médiation culturelle).

L'engagement des bénévoles sera formalisé par une Charte définissant les missions du bénévole, rappelant les droits et les obligations et précisant le cadre de la collaboration entre bénévoles et salariés : répartition des rôles de chacun dans le cadre d'une mise en réseau à l'échelle intercommunale par exemple (connaissance mutuelle des habitudes de travail, répartition des rôles dans les fonctions stratégiques et opérationnelles), valorisant le travail des bénévoles et ouvrant les droits à la formation.

1.2.4 Une politique documentaire en réseau

La nouvelle bibliothèque de Beaulieu, disposera d'un fonds propre d'environ 6000 documents, mais via le réseau les usagers auront accès à des collections plus étendues et diversifiées (aujourd'hui 32 000 repartis sur 4 sites) facilement accessibles par réservation en ligne et disponibles dans les 3 jours en moyenne dans leur bibliothèque grâce à une navette bi-hebdomadaire.

La politique documentaire, mise en place au niveau intercommunal, permettra une complémentarité documentaire raisonnée entre les bibliothèques (maîtrise du nombre d'exemplaires d'un même titre, équilibre des fonds, suivi global des collections...)

1.2.5 Des économies de fonctionnement

006-21168110-20250401-000125-12-05
Reçu le 15/04/2025

Fonctionnement annuel TTC	SIVOM
Médiathèque de Beaulieu-sur-Mer	
Fonctionnement du bâtiment :	
Ménage	nc
Assurances	nc
Fluides (eau électricité)	6 000,00
Téléphonie (1/5 ^e des médiathèques)	1 300,00
Contrats de maintenance : instruments, monte-charge, informatique, copieur, sécurité incendie, ...	16 250,00
Frais de personnel :	
1 assistant du patrimoine Cat. B	62 500,00
1 adjoint du patrimoine Cat. C	48 166,00
Fournitures (1/5^e des médiathèques)	
Administratives	1 000,00
Petit équipement	1 400,00
Collections (budget global interco)	
Acquisitions de livres (budget global interco)	28 000,00
Acquisitions autres supports	12 000,00
Abonnements Presse	8 000,00
Animations - action culturelle (budget global interco)	10 000,00
Communication	1 000,00
Total de l'estimation	195 616,00 euros

d'échelle : la mise en commun des moyens humains, permet une maîtrise des coûts de la lecture publique pour la commune de Beaulieu-sur-Mer tout en garantissant l'égalité, la qualité et la diversité de services rendus.

A noter : l'accompagnement soutenu de la Médiathèque départementale en termes d'économies d'échelle : mise à disposition gratuite du logiciel métier (Orphée NX) et de sa maintenance pour la nouvelle médiathèque, et développement d'outils de communication partagée (site web incluant la médiathèque de Beaulieu, page Facebook, Instagram,).

Le tableau ci-contre présente les prévisions budgétaires de fonctionnement (2028), à l'exception du budget d'acquisition des collections de base (investissement), commenté plus bas.

Prévisions budgétaires pour la constitution des collections

Les collections de la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer vont compter à terme **6000** documents dont **4500** en fonds propre qui viendront rejoindre et compléter les ressources de la médiathèque intercommunale.

Le tableau ci-joint présente la répartition :

La création du fonds est adossée à la charte documentaire du réseau dont elle applique les principes et recommandations.

L'accès aux collections sera organisé de la même manière que dans les autres médiathèques du réseau. Les adhérents auront la possibilité de réserver sur les autres sites et de bénéficier de la navette.

	Répartition en pourcentage	Capacité maximale d'imprimés	Quantité minimum à l'ouverture
LIVRES ADULTES	50	3000	2100
Répartition fictions adulte	65	1950	1365
Répartition documentaires adulte	35	1050	735
LIVRES JEUNESSE	50	3000	2100
Répartition fiction jeunesse	70	2100	1470
Répartition documentaires jeunesse	30	900	630
total		6000	4200
DVD			300
Fonds d'appel issu des collections MI			
CD			300
Fonds d'appel issu des collections MI			
JEUX			50
JEUX VIDEO			30
Instruments de Musique			10

AR Prefecture Estimation des coûts d'acquisition

006-210600110-20250408-080425_13-DE

Reçu le 15/04/2025

La Médiathèque Intercommunale prévoit d'acquérir 4500 documents imprimés en 2 ans (2027 et 2028), des jeux et jeux vidéo, des instruments de musique et de compléter le fonds en puisant dans les collections du réseau. De même, la valorisation des supports cinéma et musique, ainsi que les abonnements presse se fera à partir des réserves intercommunales, voire départementales.

Collections	Qté	Coût unitaire moyen	Total
livres achat fonds de départ (2027-2028)	4500	18	81 000 €
livres issus des collections du réseau	1500	0	0 €
jeux, jeux vidéo	100	40	4 000 €
CD, DVD issus des collections du réseau	500	0	0 €
revues (2027) abonnement réseau	20	0	0
instruments de musique (2027)	10	400	4 000 €
Total			89 000 €

Récapitulatif			Investissement	subvention
2027	chantier acquisition	livres jeux instruments etc	62 000 €	50%
2028	chantier acquisition	compléments livres	27 000 €	50%
2028	fonctionnt après ouverture	budget du réseau : 40000€ (hors abonnements revues 8000€)		

protection et présentation des documents (2027)				
protection des documents			5000	
étiquettes côtes	6000	0,01	60	
codes barre	4500	0,1	450	
équipement divers : douchettes, titreuse...			1000	

AXE 2 Une médiathèque accessible au plus grand nombre

La médiathèque veut garantir une ouverture large à tous les publics. C'est un lieu inclusif, d'apprentissage et d'étude, un lieu de découverte et de transmission du savoir, de diversité culturelle, un lieu où tous ont plaisir à se rendre. Aucune pratique n'est exclue.

2.1 Une bibliothèque gratuite

L'inscription à toutes les bibliothèques du réseau est gratuite pour tous les usagers qui résident ou travaillent dans l'une des 6 communes du territoire.

La politique de gratuité offre un accès simplifié et démocratique à la lecture, à la culture, à l'éducation et l'information

A l'occasion de la révision du règlement intérieur à l'été 2025, notamment en prévision des transformations du réseau et de la nouvelle médiathèque, nous proposerons, étant donné le faible impact économique, d'étendre la gratuité à tous sans distinction géographique afin de faciliter la découverte par un public élargi.

2.2 Des horaires d'ouvertures amples et adaptés : les horaires d'ouverture ont été réfléchis en cohérence avec les *temporalité et usages* de la population locale tout en recherchant une harmonie avec les horaires des autres bibliothèques du réseau pour une meilleure lisibilité des usagers.

AR Prefecture

006-210600110-20250408-080425_13-DE

Reçu le 15/04/2025

2027 MI - HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC - calcul amplitude

SITES	MARDI	h	MERCREDI	h	JEUDI	h	VENDREDI	h	SAMEDI	h	TH
Cap d'Ail	13h30 18h30	5	10h 18h30	8,5			13h30 18h30	5	10h 17h	7	25,5
Saint-Jean CF	13h30 18h	4,5	10h 18h	8			13h30 18h	4,5	10h 17h	7	24
La Turbie	15h 18h	3	9h 13h 15h 18h	7	9h 13h	4	15h 18h	3	9h 13h	4	21
Villefranche- sur-Mer	15h30 18h30	3	10h 13h 15h30 18h30	6			15h30 18h30	3	10h 13h	3	15
Beaulieu- sur-Mer	13h30 18h30	5	10h 18h30	8,5			13h30 18h30	5	10h 17h	7	25,5
Total amplitude hebdomadaire sur le Territoire											111 heures

Ces horaires ont également tenu compte de la fermeture des autres services (garderie/crèche) à 18h30.

Des créneaux spécifiques seront réservés à l'accueil de publics en groupe (petite enfance, scolaires, centre de loisirs, seniors). Un planning sera établi à l'issue de concertations avec les partenaires concernés.

D'ores et déjà le tableau ci-dessous indique les plages horaires proposés aux équipes éducatives (collèges, écoles, crèches) et centre de loisirs/point jeunes (mercredi). Sans y inclure encore : les cours d'informatique ou rdv numériques, les rendez-vous de type club de lecture qui se terminent parfois à 22h.

Plages horaires dédiées aux groupes				
MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H30 11H30	10H 18H30	8H30 11H30 13H30 16H30	8H30 11H30	

Horaires saisonniers : des horaires spécifiques seront aménagés durant la saison estivale, avec des ouvertures plus tardives en raison de la chaleur et afin de capter le public à la sortie des plages.

2.3 Des espaces conviviaux adaptés à tous les publics et usages

Lire des magazines, réviser, travailler, participer à un atelier, jouer aux jeux vidéo, écouter des histoires, créer, se poser, boire un café, déconnecter, rencontrer...

Les publics de la bibliothèque doivent pouvoir tous se sentir bien accueillis et trouver les espaces adaptés à des usages variées.

La question de l'accueil de tous les publics a été au centre des préoccupations lors de la conception des espaces afin de faciliter la cohabitation des usages et limiter les nuisances, malgré la surface restreinte.

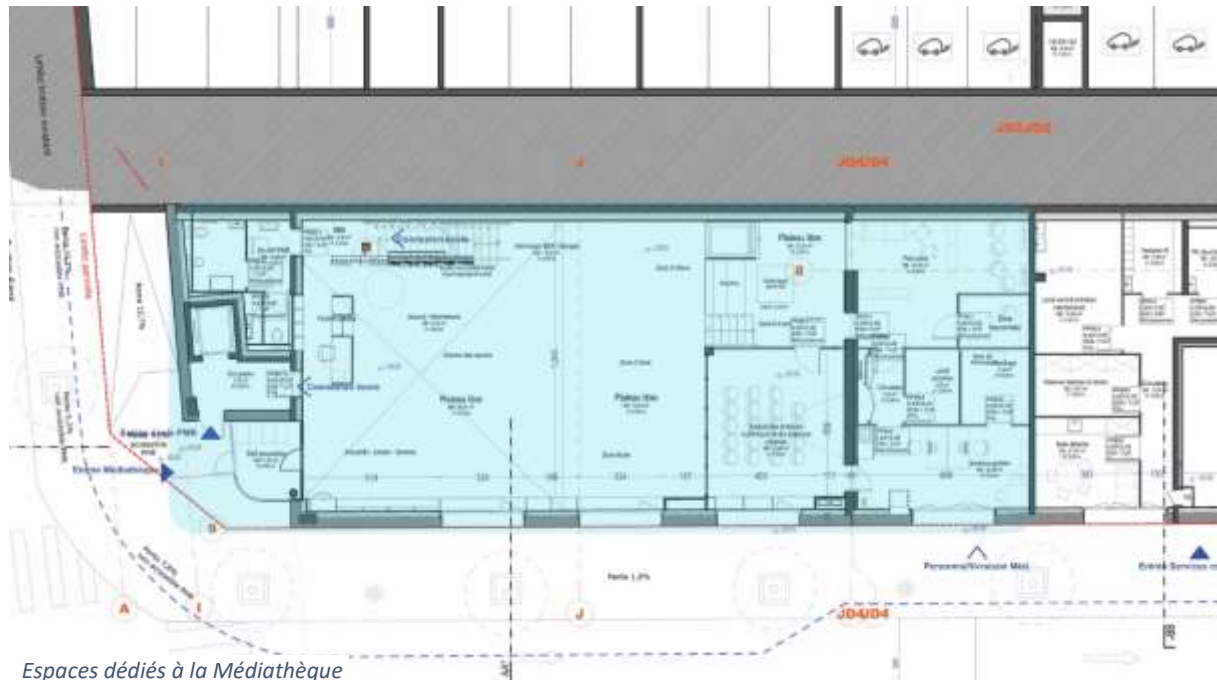
Une attention particulière sera portée au choix et à l'implantation du mobilier qui contribuera fortement à différencier les espaces et clarifier les usages.

Espaces du public

L'accès principal se fera depuis le boulevard Marinoni, très visible et très accessible. Une liaison interne est prévue avec l'escalier qui arrive directement dans le plateau libre depuis la cour de l'école.

Un emplacement pour les petits vélos et les poussettes est aménagé à l'entrée

Cette entrée assure la transition avec l'espace public et présente une vitrine qui invite à pénétrer dans la médiathèque en laissant voir les activités qui s'y déroulent.



A l'entrée, le poste d'accueil est très visible pour l'information, l'orientation, toutes transactions et conseils.

Depuis ce poste le personnel assure l'aide aux usagers, l'information bibliographique, et la surveillance des lieux.

Divers mobiliers adaptés à la valorisation des collections sont installés en périphérie.

Plateau libre de loisirs culturels

Passé l'accueil le public a accès à une collection diversifiée multi supports, ressources numériques, sur de nombreux domaines de connaissance dans un continuum spatial qui l'invite ainsi à la promenade, à la découverte et au butinage. Tous les âges y trouvent leur place autour d'une documentation utile à portée de main, des ressources numériques en ligne, une ambiance attirante.

Les collections sont réparties en zones, par âge et contenus, la scénographie invite le mieux possible à séjourner et butiner. Du fait de sa proximité avec le groupe scolaire, une attention particulière sera portée à la qualité et la présentation des collections à destination des enfants. Le mobilier sera installé de façon à offrir également au lecteur de nombreuses zones d'appels valorisant les collections : Jeux de société, CD et DVD, Fonds facile à lire occupent des étagères mobiles accessibles à tous.

Des places de consultation sont réparties et déclinées selon les usages et des postures variés, mise à disposition de dispositifs d'écoute et de visionnage (tablettes/ écran).

AR Prefecture

Un salon presse et actualités
006-216600140-2025-0409-080425-11
Reçu le 15/04/2025

Le mobilier est accessible de l'entrée, mis en scène par des sièges et tables basses qui proposent des postures confortables pour les jeunes comme les personnes plus âgées.

Espace de pratiques numériques et créatives

En contrebas et dans le prolongement du grand plateau sera aménagé un espace destiné à toute activité numérique et / ou créative pour un groupe d'une vingtaine de personnes. Son accès est libre ou utilisé avec un/des médiateurs, conférenciers, notamment pour des classes, des formations, la pratique de langues, ... Cet espace peut être également à d'autres moments un lieu de travail studieux au calme.

		Projet		
MEDIATHEQUE		Nbre d'espace	SU/ espace	Total
C1	ESPACES DU PUBLIC			355
C1.1	SAS poussettes / retours	1	7,06	7,06
C1.2	Accueil - information			
C1.3	Plateau libre de loisirs culturels			
C1.3.1	Actualités - presse - tisanerie			
C1.3.2	Documents ados adultes			
C1.3.3	Fictions			
C1.3.4	Intermezzo BDA / Mangas	1		
C1.3.5	Zone étude			
C1.3.6	Zone 3 - 10 ans			
C1.3.7	Zone 0 - 3 ans			
C1.4.1	Espace des pratiques numériques et créatives	1		30,54
C1.4.2	Petit salon et zone insonorisée	1		30,95
C1.5	Sanitaires	1		11,56
C2	ESPACES DU PERSONNEL			27,64
C2.1	Bureaux - gestion et kitchenette	1		20,22
C2.2	Stockage	1		7,42
C2.3	Local entretien	1	5,58	5,58
Total SU				382,72
Circulations				7,45
Total SP				322,60

Tableau des surfaces

Espace 0-3 ans

Cet espace est accessible par un escalier qui descend le long de gradins destinés aux médiations à voix haute ou petites mises en scène des activités proposées (éveil musical). L'espace est vu comme une « bulle » à part du grand plateau, où les tout-petits et leurs parents peuvent partager des activités de manière plus intime. Mobilier ludique et modulable adapté à la petite enfance, et assises confortables pour les adultes.

Petit salon et studio de poche

Afin de favoriser les pratiques ludiques et musicales cet espace est envisagé pour accueillir en petits groupes des ados et des adultes : jeux vidéo, pratique des instruments mis à disposition, jeux de société...Le studio de poche pourra encourager l'enregistrement de podcast et de musique assistée par ordinateur.

Espaces du personnel

Situé en bordure du Boulevard Marinoni et accessible indépendamment de l'entrée principale, les services internes de la bibliothèque comprennent :

- Une aire de livraison extérieure permettant le stationnement et la manœuvre d'un véhicule utilitaire.
- Une petite réserve de documents, espace de transit pour le stockage des livraisons et des navettes du réseau.
- Un bureau équipé de 2 postes de bureautique, d'un plan de travail et de rayonnages.
- Un placard pour les fournitures et conditionnements.
- Un coin kitchenette.
- Une boîte de retour des documents est accessible depuis la façade.

Signalétique interne

La signalétique permettra de bien orienter les usagers en les rendant autonomes. Elle sera élaborée en parallèle des études d'implantation du mobilier. Elle s'inscrira dans la continuité du projet architectural et en collaboration avec le bureau désigné. Elle aura également pour mission de répondre aux différents critères d'accessibilité.

2.4 Des collections pluridisciplinaires en libre accès

006-210600110-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025

Les collections de la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer vont compter à terme 6000 documents dont 4500 en fonds propre qui viendront rejoindre et compléter les ressources de la médiathèque intercommunale. La création du fonds est adossée à la charte documentaire du réseau dont elle applique les principes et recommandations. L'accès aux collections répondra aux mêmes règles que les autres médiathèques du réseau. Les adhérents auront la possibilité de réserver sur les autres sites et de bénéficier de la navette.

Constitution du fonds de la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer

Secteur adultes	Thématiques	Cotes Dewey
Fiction	Littérature, romans, poésie, récits, livres lus, BD	R, P, SF, GR
Société	Philosophies, religions, sciences, économie, histoire, géographie	100, 200, 300, 900
Vie pratique	Langues, droit, emploi, techniques, jardinage, cuisine...	300, 400, 600
Loisirs & littératures	Arts, spectacles, théâtre, cinéma, sport, musique, ...	700, 800, B
Revues	Actualité, vie pratique, loisirs, ...	

La médiathèque intercommunale prévoit d'acquérir 4500 documents imprimés en 2 ans (2027 et 2028) et de compléter le fonds en puisant dans les collections du réseau. De même, la valorisation des supports cinéma et musique se fera à partir des réserves intercommunales, voire départementales.

Secteur jeunesse	Thématiques	Cotes Dewey
Premières histoires (0-6 ans)		
Fictions jeunesse (6-12 ans)	premières lectures, romans et BD	
Documentation jeunesse (6-12 ans)		100 à 900
Revues (0-12 ans)	histoires, vie pratique sciences, ...	

Les collections imprimées adultes et enfants seront réparties en pôles, majoritairement sur le plateau libre. Les documentaires installés en partie murale, la fiction installée comme un chemin des récits

parcourant l'espace.

D'autres supports viennent enrichir cette offre, issus des collections existantes de la Médiathèque intercommunale : petits fonds d'appel en vidéo et cd (régulièrement renouvelées via la Navette), un emplacement spécifique pour les jeux de société et les jeux vidéo, la présentation des instruments de musique et du matériel musical en prêt (lecteurs, platines)

Outre un intérêt particulier à présenter des collections autour de la musique, physiques, et numériques, on prêterait également attention à créer une offre de lecture pour les publics en fragilité linguistique (étagère FALC), ainsi qu'une Sélection d'ouvrages de fiction en VO (Russe et anglais). Dans le fonds jeunesse on veillera également à constituer des malles et séries de livres à destination des classes, et de privilégier les commandes en concertation avec les équipes enseignantes et de la petite enfance.

2.5 Des documents et de la médiation en tous lieux

La médiathèque de Beaulieu-sur-Mer a pour objectif d'être accessible à tous, y compris à ceux qui ne peuvent pas s'y rendre ou qui ne s'y rendent pas naturellement.

Des services seront déployés hors-les-murs :

Le portage à domicile pour les personnes empêchées sera renforcé en collaboration avec le CCAS

Actions hors les murs programmés en saison estivale à proximité des plages, dépôt de collections auprès du point jeune...

« La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux » (Manifeste de l'IFLA/UNESCO 1994).

La bibliothèque doit pouvoir être identifiée par les habitants de la commune comme un lieu contribuant par ses ressources et ses médiations à la formation tout au long de la vie, à l'encapacitation, à l'égalité des chances, participant à la construction de soi et de ses compétences cognitives.

En lien avec l'école élémentaire, Proche de la crèche et de la maternelle, elle constitue un appui pédagogique et un nouveau lieu pour les enfants qui peuvent s'y rendre facilement. Dans ce contexte réaménagé, la nouvelle médiathèque favorisera ainsi le partage intergénérationnel et la contribution spontanée des usagers en proposant des espaces d'activités, d'éducation et d'apprentissage autour de ressources diversifiées et par l'accompagnement nécessaires à leur utilisation.

Près de 350 enfants sont accueillis actuellement dans les différents services en charge de l'enfance (jusqu'au primaire) à Beaulieu-sur-Mer. Tous ces services seront regroupés sur le futur site : crèche, écoles maternelle et élémentaire et la médiathèque.

Les agents de la médiathèque mettront en place une programmation mensuelle d'accueil et d'animation de groupes en partenariat avec les professionnels de la petite enfance et les enseignants du groupe scolaire. Ces accueils prendront plusieurs formes : ateliers thématiques, clubs lecture, heure du conte, recherches, découvertes artistiques, ateliers numériques thématiques (robotique, réalité virtuelle) ... adaptées aux demandes et aux suggestions des partenaires.

3.1 Acteur de la démocratisation de la lecture dès la petite enfance

Les enfants de 0 à 3 ans sont accueillis dans les bibliothèques de lecture publique françaises depuis plus de 25 ans.

Un travail est mené par les bibliothécaires de réseau pour proposer à ce public spécifique des collections et des services adaptés (plus de 600 albums pour les tout-petits, séance de bébés lecteurs, interventions dans les crèches, développement d'un fonds parentalité)

L'espace prévu à leur intention est séparé du grand plateau par un escalier et des gradins qui permettront un mode scénique sur les temps d'intervention. Les albums premier âge, des jeux et jouets classés ici offriront aux enfants et à leurs parents une « bulle » au calme pour apprécier un temps de partage plus intime.

Des animations en direction des tout-petits (de leurs parents et des adultes qui les entourent) seront intégrées à la programmation culturelle de la médiathèque de Beaulieu-sur-Mer :

- Créneaux d'accueil conte réservés aux groupes de la crèche
- Développement de séances d'éveil musical (en partenariat avec le conservatoire)
- Propositions d'ateliers, conférences, expositions autour des bébés lecteurs en accompagnement à la parentalité.

3.2 Un partenariat porteur de sens avec l'Éducation nationale

> **A l'école** : Le groupe scolaire accueille en 2025 113 enfants en maternelle et 188 à l'école élémentaire. La médiathèque intercommunale réalise déjà des projets en partenariat avec les enseignants : Les bibliothécaires se déplacent dans les classes, notamment sur le temps du Printemps des poètes, et accompagnent les élèves sur les projets poésie.

En amont de l'ouverture de la future médiathèque, les partenaires mettront en place une programmation mensuelle d'accueil et d'animation de groupes avec les professionnels de la petite enfance et les enseignants du groupe scolaire. Organisation de réunions avec les enseignants (pour chaque niveau maternelle et primaire) afin d'aboutir à une convention garantissant le bon fonctionnement du partenariat (objectifs, du projet, volume des contributions, utilisation partagée

des salles, modes de communication...). Seront privilégiés les actions dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) qui permettront une médiation explicite et efficace autour de la littérature jeunesse, de l'éducation aux médias et à l'information, et le temps de préparation de ces projets d'envergure sera pris en compte. Les bibliothécaires sont force de proposition et seront des partenaires attentifs dans la construction concertée de projets valorisés.

> Péricolaire

Les mercredis et vacances scolaires, les pauses méridiennes et du soir, le Centre de loisirs pourra utiliser les services de la médiathèque par le biais d'animations conçues en amont sur les mêmes règles, avec l'équipe d'encadrement, mises en place par l'équipe de la Médiathèque.

> Au collège

Le collège de Beaulieu-sur-Mer est le seul collège sur le territoire du Sivom de Villefranche-sur-Mer et sera à seulement 10 mn à pied de la nouvelle médiathèque.

Cette proximité est une vraie opportunité d'instaurer, via le collège, un lien avec ce public qui ne fréquente pas actuellement le réseau des médiathèques (taux très faible : parmi les adhérents du réseau 5.6% ont entre 1° et 17 ans) pour leur faire découvrir les ressources diversifiées du lieu.

Pendant la phase de travaux, des réunions de travail seront programmées avec la Direction du Collège afin de concevoir des projets en partenariat avec le CDI et les enseignants et définir des temps d'accueil.

3.3 Un lieu ressource pour l'e-inclusion et les pratiques numériques

La médiathèque est aujourd'hui davantage identifiée par les publics comme des lieux d'accompagnement vers l'autonomisation numérique et sa mission de lutte contre l'illectronisme est désormais inscrite dans la loi² :

« Art. L. 310-1 A. Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. A ce titre, elles :

« 1° Constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, définies à l'article L. 310-3, sous forme physique ou numérique ;

« 2° Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ;

« 3° Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;

« 4° Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

« Les bibliothèques transmettent également aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

« Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

La **salle des pratiques numériques et créatives** de la nouvelle médiathèque de Beaulieu-sur-Mer sera équipée dans l'objectif de proposer une médiation culturelle des nouvelles technologies.

Les usagers pourront avoir à disposition les outils numériques adaptés (écran numérique interactif tablettes, ordinateurs, accès wi-fi...), mais ils auront surtout accès à un accompagnement à la manipulation des outils numériques et informatiques ainsi qu'à la littératie numérique (présentation des concepts et des enjeux autour de ces outils).

Valorisation des ressources : le réseau bénéficiant de la plateforme de contenus numériques de la Médiathèque départementale, -cinéma et documentaires en vod, musique, auto-apprentissages

² [Loi n° 2021-1717](#) du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Art. 1

006-21-0600110-20250418-010425-12-DE
Reçu le 15/04/2025
mobile de la médiathèque intercommunal

Des conférences participatives, sous formes de *Café-numérique*, une offre d'autoformation, des heures du contes numériques, des séances autour de la réalité virtuelle, des ateliers *bidouilles* ou des tournois jeux vidéo viendront compléter le projet numérique de la bibliothèque pour toucher plus largement **tous les publics**.

La musique accompagne les berlugans tout au long de l'année, à travers ses festivals, ses nombreux concerts et les pratiques musicales dispensées au Conservatoire intercommunal. Dans le prolongement de cette offre existante, la médiathèque encouragera les pratiques amateurs sous plusieurs formes : prêt d'instrument de musique, piano électronique à disposition, écoute musicale en streaming et cd, création encouragée par les propositions de MAO et enregistrement dans le studio du Petit salon (musique et podcast).

L'équipe de la médiathèque sera également en lien avec le Centre communal d'action sociale pour mettre en place des activités de type portage à domicile, lutte contre l'illectronisme et répondre à toute demande correspondant à ses activités.

AR Prefecture

En conclusion
006-21600014-20250408-080425_13-DE
Reçu le 15/04/2025

La commune de Beaulieu-sur-Mer mène une politique culturelle, éducative et sociale ambitieuse qui s'appuie sur le projet de construction d'équipements de qualité, adaptés à sa population et visant un rayonnement au-delà de son périmètre.

Le projet Marinoni, dessiné et réalisé par le bureau Vezzoni concerne la reconstruction d'une école élémentaire, l'accueil de la crèche municipale, du restaurant scolaire, d'un parking, projet dans le prolongement de l'école maternelle, en cœur de ville et doté d'un parking et inclut dans ses murs une médiathèque de 282 m². La future médiathèque a été pensée en concertation avec le réseau des médiathèques intercommunales du SIVOM de Villefranche-sur-Mer qui en assure le fonctionnement à terme. Conçue pour être largement accessible au plus grand nombre et proposant une offre de services innovants et diversifiés à l'attention de tous les partenaires du territoire, la future médiathèque permet à l'action municipale d'ajouter la composante lecture publique, et ouvre au rayonnement intercommunal le nouvel équipement.

Le PCSES du réseau des médiathèque intercommunales encourage la mutation du service pour les 3 prochaines années. En mettant l'accent sur la rénovation des sites et sur l'ouverture dans les communes de nouveaux équipements, il renforce le maillage en intercommunalité, l'accessibilité au plus grand nombre par de nombreuses déclinaisons. L'inclusion numérique, la médiation culturelle innovante et le renforcement des partenariats locaux, et plus particulièrement dans l'action éducative, permet au service de proposer un véritable carrefour d'apprentissage, de créativité et d'échange pour tous les citoyens. Cet engagement envers l'accessibilité, la diversité des collections et l'adaptation aux nouvelles pratiques de lecture guidera les actions du service vers un développement profitable au territoire.